

Avis de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social Département de l'Aveyron 24 novembre 2022

Appel à projet pour la création de places de résidence autonomie pour personnes âgées

Lot 1 : création de 16 places au sein du canton Aubrac et Carladez Lot 2 : création de 24 places au sein du canton Aveyron et Tarn

L'avis d'appel à projets a été affiché le 29 juillet 2022 puis publié au Bulletin Officiel du Département de l'Aveyron.

- 1 dossier a été reçu et instruit pour chacun des deux lots.
 - Lot 1 : création de 16 places au sein du canton Aubrac et Carladez

Avec 6 voix favorables et 1 abstention, l'avis de classement suivant proposé par le rapporteur est adopté :

- 1. Association de Bienfaisance de la Viadène.
 - Lot 2 : création de 24 places au sein du canton Aveyron et Tarn

Avec 7 voix favorables, l'avis de classement suivant proposé par le rapporteur est adopté :

1. AMAD Villefranche de Rouergue / Mairie de Monteils.

Conformément à l'article R.313-6-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la liste des projets par ordre de classement vaut avis de la commission.

Le 24 novembre 2022, à Rodez

La Présidente de la commission d'information et de sélection d'appel à projets social et médico-social,

Gisèle RIGAL